

En stage dans nos hôpitaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **71 (1962)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(I) EN STAGE DANS NOS HÔPITAUX...

Journal de bord d'une « stagiaire »

Vacances tant espérées, tant désirées, tant attendues, vacances bien méritées... toutes proches... imminentes... enfin les voici arrivées!

Alors avouons que, même lorsque l'on est encore écolière, que l'on a 17, 18 ou 19 ans et six semaines de liberté devant soi, en sacrifier un tiers pour faire un « stage » volontaire est un geste bien méritoire! Et qui mérite d'être relevé! Les protagonistes? Des élèves de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Berne, futures institutrices pour la plupart, qui ont choisi de devenir auxiliaires-hospitalières et de sacrifier dans ce but le temps nécessaire. Non contentes encore, elles ont demandé à effectuer leur formation pratique de « 96 heures ou de 14 jours » en « Welschland » pour parfaire leurs connaissances linguistiques; et c'est ainsi que, grâce à ces toutes jeunes filles, les auxiliaires-hospitalières croix-rouge, ces nouvelles venues dans le cortège des diverses catégories de personnel soignant auxiliaire, ne sont désormais plus des inconnues de nos hôpitaux de Suisse française, de ceux de Moudon, Lausanne et Cully tout au moins.

Verte, verte, verte, la Broye et enfin Moudon: petite ville, petit hôpital. Capacité: 50 lits. Deux stagiaires, sur les cheveux bruns et blonds desquelles on a planté des coiffes coquettes qui leur donnent des petits airs de professionnelles. L'une est « chez les hommes », l'autre « en maternité ». Contentes? Oui, très contentes. Leurs impressions? Voyons plutôt leur journal de bord:

1^{er} soir: *Ouf, ouf, ouf! Enfin la journée est finie! Ouf, nos pieds, ouf nos jambes! Quel plaisir de les allonger... Pas question d'aller faire un tour en ville... nos lits, bien vite.*

Mais, au fond, un hôpital, ce n'est pas si triste que cela...

2^e soir: *De nouveau bien fatigués, ces pieds, mais si on allait tout de même faire un tour de ville?*

Tu as aussi fait les lits?

— Oui, d'abord avec l'infirmière, puis toute seule.

— Moi j'ai apporté les plateaux et donné à manger à trois malades qui ne pouvaient pas tenir leur fourchette.

— J'ai aussi balayé les chambres.

— Moi de même et lavé des seringues.

— Ça te plaît?

— Ça me plaît.

A Gstaad

L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

La 7^e assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse a tenu ses assises à Gstaad, les 16 et 17 juin, sous la présidence du professeur A. von Albertini.

Après avoir salué les nombreux délégués, les invités et les amis de la Croix-Rouge suisse présents à Gstaad et avoir remercié tous les membres et collaborateurs de leur incessant dévouement durant l'année écoulée, le président mit l'accent sur trois préoccupations importantes de la Croix-Rouge suisse:

1^o la nécessité de disposer enfin de locaux appropriés pour le laboratoire central de transfusion de sang, pour l'école d'infirmières du Lindenhof et pour le Centre de matériel;

2^o l'aide de la Confédération aux écoles d'infirmières;

3^o la nécessité urgente de pouvoir compter sur un nombre beaucoup plus important de membres et de collaborateurs bénévoles, ce qui est souvent plus difficile à trouver que de l'argent. Il s'attacha ensuite à démontrer le caractère de troisième force que représente de plus en plus la Croix-Rouge au milieu des grands blocs qui s'affrontent dans le monde en faisant état de leur potentiel militaire mais au mépris souvent des droits de l'homme. La seule arme de la Croix-Rouge, c'est l'esprit humanitaire de ses membres. Mais cette arme est puissante et constitue un facteur déterminant pour la paix du monde.

Les délégués approuvèrent les comptes et le rapport d'activité de 1961, ainsi que le budget établi pour l'année courante et élurent le nouveau représentant de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse auprès du Comité de direction, en la personne du pasteur Alexandre Lavanchy, de Lausanne, qui succéda au pasteur Eugène Ferrari, décédé l'an dernier.

Ils étudièrent le détail du plan de la campagne de recrutement de membres et de collaborateurs volontaires qui sera lancée en 1963, année commémorative du Centenaire de la Croix-Rouge. Les modalités de cette action qui aura un caractère national et sera largement soutenue par la presse, la radio et la télévision, furent commentées en détail par le Colonel Spengler, 2^e vice-président, qui souligna, entre autre, le rôle important que les sections régionales auront à jouer pour assurer la réussite de cette campagne.

Le programme de la séance comportait également une information concernant divers projets de construction dont la réalisation s'impose d'urgence, étant donné

3^e soir: *Si on allait faire une promenade, mais dans la campagne aujourd'hui?*

— J'ai « eu » deux opérés aujourd'hui!

— Moi deux bébés...

— Je les ai surveillés jusqu'à ce qu'ils se réveillent!

— Et moi, j'ai « pris » des températures.

— Seule?

— Non, oui, enfin presque, l'infirmière d'étage me surveillait...

4^e soir: *Les pieds vont mieux, le travail va bien.*

5^e soir: *Les pieds vont bien, ils se sont habitués, eux aussi, et le travail d'hôpital nous plaît de plus en plus.*

6^e soir: *Déjà une semaine! Comme le temps file!*

7^e soir: *Jour de congé, rien à signaler.*

8^e, 9^e, 10^e soirs: *Plus que quatre jours, quel dommage! Les pieds? Ah! C'est vrai... On n'y pense plus...*

L'infirmière-directrice nous reçoit entre deux narcozes. Peu de temps: les vacances, beaucoup d'opérés et ceux qui restent font le travail de deux...

« C'est pourquoi, elles sont bien précieuses vos aides, d'autant plus qu'elles sont obéissantes, disciplinées, attentives. Bien sûr, il faut tout leur montrer, les diriger, les suivre, mais, indiscutablement, elles rendent d'innombrables services, soulagent les infirmières et j'en accepterais bien toute l'année! »

« Soulager les infirmières... » C'est précisément le rôle des auxiliaires hospitalières que forme la Croix-Rouge suisse, certes en un laps de temps très court, mais sur la base d'un programme judicieusement étudié et compris de telle sorte que la qualité du cours compense sa brièveté.

Au revoir Moudon.

De Moudon à Lausanne

Verte, verte la Broye, et c'est Lausanne. Il n'y avait pas que les pieds, il y avait aussi le dos qui faisait mal, les premiers jours...

Nous voici à l'Hôpital cantonal, dans un service de malades chroniques. Nos interlocutrices? deux « petites filles modèles » qui jouent à l'hôpital!

— Et maintenant, cela va mieux?

— Oui, depuis que l'infirmière m'a montré comment il faut s'y prendre pour soulever une malade impotente.

DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

L'ampleur croissante des tâches incombant à notre société nationale de Croix-Rouge. Ces projets furent présentés par M. H. Christen, président de la Commission administrative des immeubles pour ce qui concernait les plans et par M. E. Hunn, trésorier général pour les questions que pose le financement des constructions projetées.

Il s'agit notamment de l'agrandissement des installations du Laboratoire central du service de la transfusion de sang, à Berne, et de la construction d'un nouveau dépôt central de matériel. Les participants furent en outre heureux d'apprendre que la mise en chantier de la nouvelle école et du nouvel hôpital de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof à Berne est imminente.

En relation avec la réalisation de ce projet, les délégués de la Croix-Rouge suisse ont voté une résolution aux termes de laquelle un appel sera adressé aux autorités compétentes, afin que le nouveau Lindenhof reçoive les moyens financiers nécessaires pour aménager également un hôpital de secours qui servirait aux besoins de la population bernoise en cas de guerre.

M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse entretint les délégués du projet de révision dont les statuts centraux seront l'objet cette année encore. Les statuts actuels, qui datent de 1949 doivent, en effet, être élargis et partiellement modifiés, eu égard au développement de certains secteurs d'activité de la Croix-Rouge suisse et des conditions actuelles. Les aspects essentiels de la révision projetée sont le statut des membres des sections et la participation de la Croix-Rouge suisse à l'application des mesures de protection civile préconisées par la loi fédérale sur la protection civile qui entrera bientôt en vigueur.

MM. Hans Tschudi et Marcel Burri apportèrent à l'assemblée le salut et les vœux du canton de Berne et de la commune de Saanen. Le Ministre J. Burckhardt se fit de son côté le porte-parole des autorités fédérales pour remercier la Croix-Rouge suisse du travail considérable qu'elle fournit aussi bien en faveur de la population suisse que des nécessiteux à l'étranger. Puis M. Hans Bachmann, de Winterthour, représentant du Comité international de la Croix-Rouge et M. Henrik Boer, secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, s'exprimèrent au nom de ces deux institutions internationales.



NOS AUXILIAIRES HOSPITALIERES

Au mois de janvier 1959, la Croix-Rouge suisse étudiait, à l'intention de ses sections, des directives provisoires, d'une durée de validité de deux ans, concernant les cours pour auxiliaires-hospitalières croix-rouge. Sur la base des expériences recueillies depuis lors, ces directives ont été revues en certains points; elles sont entrées définitivement en vigueur le 1^{er} juin 1962.

A ce jour, près de 600 auxiliaires-hospitalières ont été formées sous les auspices de sections de Suisse allemandiques.

Au Tessin, un premier cours réunissant dix participantes a débuté ce 9 juillet.

Et en Suisse romande? On nous assure que c'est pour très bientôt...

— C'est merveilleux, tous les jours on apprend quelque chose de nouveau! Nous ne l'aurions jamais cru... Aujourd'hui, à changer les caoutchoucs des canules, hier à laver les seringues et à les préparer pour la stérilisation.

— *Damage que ce soit bientôt fini!*

— *On resterait bien encore deux semaines...*

Elles bavardent, elles bavardent, de vraies pies, l'une interrompant l'autre:

— *On dit « une » pas « un » alèze...*

— *Tais-toi, tu fais aussi des fautes. Tu m'as fait perdre le fil... Ah! oui, je disais: M^{me} X elle m'aime et moi je l'aime. Il y a six ans qu'elle est ici... C'est triste.*

— *Pas impressionnées par tant de souffrances?*

— *Si, mais cela fait du bien. On n'ose plus parler de ses pieds...*

— *Vous avez choisi de devenir institutrices de jardins d'enfants, n'est-ce pas?*

— *A moins que...*

— *A moins que quoi?*

— *Qu'on se décide à devenir infirmières, peut-être en hygiène maternelle et infantile.*

Ne nous fions pas aux apparences, souvent elles sont trompeuses. Les « petites filles » ont une maturité, un sérieux étonnants. Et un cœur d'or par-dessus le marché.

— *Non, nous ne logeons pas à l'hôpital, c'est dommage!*

— *Le trolleybus nous coûte 80 centimes la course. Mais, le soir, on rentre à pied...*

— *Ce qui vous permet de vous aérer...*

— *Non, mais d'économiser, car nous voulons faire un cadeau à nos malades en partant...*

Inutile d'insister, n'est-ce-pas, ni de préciser que ces deux futures auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge sont enchantées et ravies de l'expérience qu'elles ont tentée, ma foi, avec un joli courage qui s'accorde avec leur spontanéité et leur fraîcheur.

— *Mais vous êtes si gais, vous Romands, c'est facile de vivre chez vous!*

Enregistrons.

Soudain elles paraissent pressées, c'est l'heure du lever et des « petites toilettes »!

Vues de l'autre côté, du côté « direction de l'hôpital », qu'en pense-t-on de ces stagiaires? Que du bien, au superlatif. Dès le premier jour, intégrées à l'équipe soignante, elles y ont trouvé leur place toute faite. Et une fois dûment formées, que de services ces collaboratrices croix-rouge, qui s'engagent à ne prêter leur concours qu'à titre entièrement bénévole, pourraient rendre aux établissements hospitaliers! Ne serait-ce qu'en s'y rendant quelques heures par semaine...

(II) AU VAL-DE-TRAVERS

De la « voiture sanitaire » à l'ambulance « dernier cri »

Couvet: 20 juillet. La place des Collèges, déserte encore il y a cinq minutes s'anime et se peuple de seconde en seconde. Pimpante, brillante, battant neuve, la vedette du jour attire tous les regards, est le centre des conversations.

Vêtue de « beige mode », élégante, racée, sa ligne, son confort, ses commodités suscitent force commentaires élogieux. Nous avons affaire à la nouvelle « Ambulance du Val-de-Travers » qui fait aujourd'hui son « entrée dans le monde » et l'objet d'une présentation en règle aux « officiels ».

A côté d'elle, d'apparence encore vaillante, l'ancienne: celle qui, après avoir fidèlement accompli son devoir, va prendre sa retraite « au terme d'une carrière bien remplie ».

La Croix-Rouge suisse compte soixante-quinze sections régionales, dont près de la moitié sur terre romande. Nombreuses sont celles qui, tout en participant aux tâches spécifiques que la Croix-Rouge suisse mène sur le plan national, assument en outre des activités répondant aux besoins proprement locaux. Cette adaptation aux nécessités « territoriales » fait la force de la Croix-Rouge suisse qui demeure de la sorte l'organisation vivante et mobile qu'elle doit être.

Ainsi, dans le domaine des ambulances... L'on croit aisément que ces véhicules d'utilité publique, qui existent pour le bien des malades et des blessés dépendent tous et toujours de la Croix-Rouge. En Suisse, il n'en est rien et seules deux sections régionales de la Croix-Rouge suisse exploitent en propre un service d'ambulance: celle de Locarno au Tessin, celle du Val-de-Travers en Suisse française.

Aux environs des années trente, il n'existait aucun service d'ambulance au Val-de-Travers, l'un des six districts du canton de Neuchâtel. Or, dans cette vallée qui, bien nommée, s'allonge de guingois du lac à la fron-

tière franco-suisse, qui joue parfois à sa petite Sibérie, les distances sont longues qui relient les communes aux hôpitaux de Couvet ou du chef-lieu.

On eut donc recours aux moyens du bord: en l'occurrence une brave haridelle et son cocher de patron qui, respectivement tirait et conduisait la « voiture sanitaire », l'une de ces « bauches » à tourbe que les « Mistons » de la Sagne ont introduites dans le bas avec leur marchandise.

Nul ne sait plus qui décida d'abandonner le premier le service: du cheval, de son maître ou de la « bauche à tourbe ». Toujours est-il que cette dernière fut revendue cinquante francs au précédent et que dès lors la « voiture sanitaire » n'a plus parcouru le district.

Ces cinquante francs et d'autres contributions furent versés au « Fonds de la voiture sanitaire » bien que celle-ci n'existât plus, ni sous une forme ni sous une autre. Portant intérêt, ce capital finit, au fil des ans, par ascender à quelque 4000 francs.

Entre-temps, l'on recourait, pour le transport des blessés et des malades, aux services d'un boucher propriétaire d'une fourgonnette utilitaire — à tour de rôle, un veau, un malade... — et à ceux d'un taxi dont le coffre arrière avait été « percé »; système ingénieux mais d'un confort peut-être assez relatif!

Les idées germent, planent « dans l'air » lorsque leur temps est venu de prendre corps, c'est un fait bien connu.

Et en 1956, le Comité de section, pressenti par un groupe de promoteurs, décide de faire l'acquisition d'une ambulance, d'une vraie...

On fait et refait les comptes: 4000 francs, plus un don supplémentaire par-ci, un autre par-là, plus une contribution du « Fonds de réserve de la Croix-Rouge suisse en faveur de ses sections », cela donne tant! De quoi procéder à l'acquisition d'une fourgonnette d'occa-